

- Brindas
- Chaponost
- Charbonnières-les-Bains
- Craponne
- Dardilly
- Francheville
- Grézieu-la-Varenne
- La Tour de Salvagny
- Lentilly
- Marcy L'Étoile
- Montromant
- Oullins
- Pollionnay
- Saint-Genis-les-Ollières
- Sainte-Consoise
- Sainte-Foy-les-Lyon
- Tassin la Demi-Lune
- Vaugneray
- Yzeron



**Gérer
la rareté
de l'eau**



Des rivières bien entretenues

AVEC LA VALIDATION DÉBUT 2024 DU PLAN DE GESTION DES BERGES ET DU LIT DES COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT DE L'YZERON POUR 10 ANS, LE SAGYRC DISPOSE D'UN CADRE STRUCTURÉ ET PARTAGÉ POUR CONDUIRE L'ENTRETIEN ET LA MISE EN VALEUR DES RIVIÈRES.



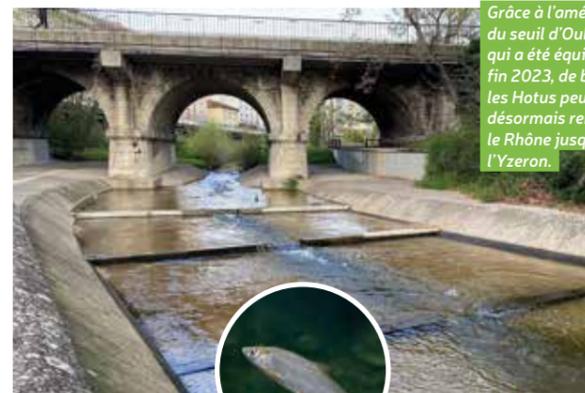
UN IMPORTANT TRAVAIL D'ENTRETIEN FORESTIER

L'intense sécheresse de l'année 2023, conjuguée à celles des années précédentes, a fortement altéré les boisements riverains des cours d'eau. Ainsi, plus du 1/3 du temps d'intervention des brigades nature a été affecté à des travaux forestiers : coupes de bois morts, suppression d'embâcles dans les cours d'eau, sécurisation.

AGIR ENSEMBLE POUR LA QUALITÉ DES RIVIÈRES

La qualité des rivières est un enjeu commun à tous : communes, riverains, acteurs économiques,... C'est pourquoi, le Sagyrc s'attache à travailler en étroite relation avec ces publics.

- Le plan de gestion des berges et du lit des cours d'eau 2024 a été décliné à l'échelle de chaque commune et transmis pour partager les actions programmées.
- Les démarches entreprises par le Sagyrc, la Fédération de pêche et la commune en direction du Grand Frais de Sainte-Foy-lès-Lyon ont abouti positivement avec la réalisation par ce dernier d'un système de gestion de ses déchets, limitant les risques de pollution de l'Yzeron à proximité.



Grâce à l'aménagement du seuil d'Oullins, qui a été équipé fin 2023, de barrettes, les Hotus peuvent désormais remonter le Rhône jusqu'à l'Yzeron.

LES MISSIONS DES BRIGADES NATURES



Zoom sur les principaux chantiers 2023-2024

LA RENAISSANCE DE LA TAMINA



Ce petit ruisseau, qui prend sa source à Marcy l'Étoile et se jette dans le Charbonnières en amont du parc de Lacroix-Laval, a bénéficié en juin 2024 d'une restauration d'envergure : suppression de la cunette béton, reméandrage, connexion avec les zones humides voisines. Des plantations sont prévues à l'automne 2024 pour finaliser ce réaménagement.

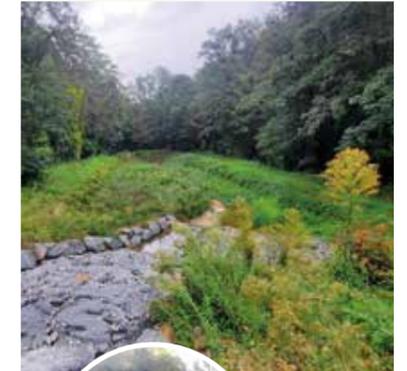


Visionnez le film

INTERVENTION D'URGENCE À LA TOUR DE SALVAGNY



Début mai, suite aux fortes pluies, l'allée de la place Paty à la Tour de Salvagny, s'est effondrée et des mètres cubes de terre se sont déversés dans le ruisseau "Grande Rivière" en amont du parc de Lacroix-Laval, obstruant totalement l'écoulement des eaux et créant une retenue de plus de 1500 m³ d'eau. Le Sagyrc est intervenu, en creusant un petit canal pour écouler en douceur les eaux de la retenue et les renvoyer progressivement dans le lit de la rivière.



UN AN APRÈS... LE SANZY

Après les pluies violentes de juin 2023, une retenue en travers du Sanzy à Oullins présentait des risques majeurs de stabilité. La suppression de cette retenue a permis de sécuriser le secteur, de réduire les prélèvements estivaux et d'améliorer la qualité des eaux mais aussi de restaurer un milieu aquatique de qualité. Moins d'un an après ces travaux, la nature a repris ses droits et des espèces animales et végétales typiques des zones humides y ont élu domicile.

LE SEUIL DE TAFFIGNON TERMINÉ



Ce seuil de plus de 6 m de haut, situé à Francheville et supprimé en 2021, a bénéficié d'aménagements complémentaires en 2023, pour mieux gérer les écoulements et protéger une canalisation située en amont. Dans le cadre de la remise en état, une mare et une noue ont également été réalisées, à proximité, pour offrir un nouveau milieu aquatique, accueillant pour la biodiversité.

CANALISATION PROTÉGÉE SUR LE RUISSEAU DES PIERRES ROUGES



Sur le ruisseau des Pierres Rouges, à Marcy l'Étoile, en raison d'une incision du fond du lit, les berges étaient fragilisées et une canalisation visible à l'œil nu. L'installation de 3 petits seuils en bois a permis de stabiliser et de remonter le fond du lit du ruisseau et de protéger la canalisation. Les berges ont été restaurées et aménagées en pente douce.

CAMPAGNE DE PÊCHES D'INVENTAIRE : 1^{ER} BILAN

Le printemps 2024 a été consacré aux pêches d'inventaire, réalisées tous les deux ans, avec la Fédération de pêche de la Métropole de Lyon et du Rhône. Malgré les conditions climatiques extrêmes des dernières années, les travaux de continuité piscicole, réalisés par le Sagyrc, ont permis d'amortir les impacts des sécheresses. Emblème du bassin versant, la truite fario, parvient à rejoindre les zones refuge de l'Yzeron amont et du Ratier, ce qui permet la survie de la population et augmente sa potentielle résilience lors de conditions plus favorables, comme ce printemps assez humide. Ainsi, sur le Ratier, plus de 10 kg de truites ont été inventoriées, dont une truite fario de 51 cm ! Le bilan détaillé sera établi d'ici fin 2025.





Cap sur la sensibilisation de toutes et tous

LE DISPOSITIF « CONSCIENTS ET ENGAGÉS POUR L'YZERON » DÉDIÉS AUX SCOLAIRES RENFORCE SON ATTRACTIVITÉ, TANDIS QUE LES ACTIONS DE SENSIBILISATION GRAND PUBLIC S'INTENSIFIENT. CAR L'AVENIR DE L'EAU EST L'AFFAIRE DE TOUTES ET TOUS.



6

DES RENCONTRES DE BASSIN VERSANT TRÈS RÉUSSIES

Le 7 juin en visio avec les écoles et le 13 juin en présentiel avec les collèges, le Sagyrc a organisé deux rencontres de bassin versant, clôturant un cycle de projets pédagogiques, mené avec 4 collèges et 4 écoles élémentaires du bassin versant en 2023-2024. Ce sont au total près de 160 collégiens et 210 écoliers, qui se sont réunis avec leurs professeurs et les partenaires pédagogiques pour partager les projets qu'ils ont menés pendant l'année sur les thèmes de la qualité de l'eau des rivières et de leur biodiversité, des économies d'eau et des inondations sur le bassin versant de l'Yzeron. Les collégiennes et collégiens, accueillis au Collège Jean-Jacques Rousseau de Tassin la Demi-Lune, ont organisé et échangé autour de stands qui traitaient de tous les enjeux de l'eau, de jeux et de débats, et exprimé leur engagement à agir pour préserver ce bien commun qu'est l'eau.

UN PROGRAMME QUI RAYONNE

La politique de sensibilisation aux milieux aquatiques et aux enjeux de l'eau, menée par le Sagyrc se renforce, comme en témoigne le succès des programmes proposés aux établissements scolaires. En 2024-2025, le Sagyrc interviendra dans trois nouveaux établissements : le collège Jacques Cœur à Lentilly, le collège Saint-Joseph à Tassin la demi-lune, ainsi qu'à la MFR de Sainte Consorce. Côté élémentaire, 5 écoles sont mobilisées à Brindas, Pollionnay, Vaugneray, Yzeron et Charbonnières-les-Bains. Au total, ce sont plus de 800 enfants concernés par des animations pédagogiques autour des enjeux de l'eau en 2024-2025.



Visionnez le film



PROGRAMME
"CONSCIENTS
ET ENGAGÉS
POUR L'YZERON"
2024-2025

5 collèges
1 MFR
5 écoles élémentaires
=
28 classes
5 groupes d'éco-délégués



À Craponne, les collégiens et collégiennes agissent pour les économies d'eau

Au collège Jean Rostand de Craponne, les écodélégués ont conduit un projet pour éviter les gaspillages d'eau à la cantine. Un récupérateur d'eau a été installé à la cantine pour recueillir l'eau des carafes non consommée et l'utiliser pour arroser la prairie naturelle du collège. Ce projet conduit avec France Nature Environnement, La Renarde des Alpes, et Agir pour l'eau, a associé tous les acteurs du collège : surveillants, personnel de cantine, professeurs, direction... et bien sûr les élèves. Cette action devrait permettre l'économie de 6 000 litres d'eau par an !

LES ÉTUDIANTS PLANCHENT POUR L'YZERON

L'objectif du Sagyrc est de proposer aux enseignants des outils pédagogiques adaptés aux programmes scolaires et ancrés sur des enjeux locaux. La mission, confiée à un groupe d'étudiants en M2 sciences de l'eau à Lyon 2, a consisté à élaborer un déroulé pédagogique à destination des enseignants pour une découverte en autonomie du site de la Roussille, abordant de nombreux sujets (inondations, biodiversité, continuité piscicole, etc.). Les étudiants ont pu tester leur déroulé avec une classe de CE2 au mois de mars 2024.



IL C'EST NOUVEAU : DOCUMENTEZ-VOUS



Une nouvelle documentation, avec de nombreux contenus, une rubrique spécifiquement dédiée aux enseignants et partenaires pédagogiques et une autre pour toutes celles et ceux que les enjeux de l'eau intéressent est en ligne.

DÉVELOPPER LES CHANTIERS PARTICIPATIFS

Plusieurs chantiers ont été menés en partenariat étroit avec des écoles. Les étudiants du BTS Gestion et Protection de la Nature et Bachelor Gestion et Valorisation Naturaliste de Diderot Éducation, ont ainsi réalisé un chantier de plantation à Charbonnières-les-Bains. Une convention a été signée avec l'École de la 2^e chance pour permettre aux étudiants d'assurer des nettoyages des abords des rivières. Des initiatives appelées à se développer, notamment avec les classes impliquées dans le dispositif « Conscients et engagés pour l'Yzeron ».



TOUCHER LE GRAND PUBLIC

Soucieux de diffuser le plus largement la connaissance des enjeux de l'eau et de promouvoir des comportements adaptés, le Sagyrc a participé à plusieurs événements, en partenariat avec des communes du bassin versant ou des associations :

- Stands lors d'événements communaux à Sainte Consorce, Charbonnières-les-Bains, Tassin la demi-lune.
- Rencontres autour de l'exposition de Pierre Suchet à la librairie Archipel et lors de la diffusion du film « la Rivière » au cinéma le Mourguet à Sainte Foy-lès-Lyon,
- Organisation d'une balade grand public à la Roussille à Francheville.

Des actions sont prévues dans le cadre de la semaine du Développement Durable et de la Fête de la science.



7



Parés au risque inondation

AVEC LE DÉMARRAGE CET AUTOMNE DES ÉTUDES PRÉALABLES DU FUTUR PROGRAMME D' ACTIONS ET DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI), LE SAGYRC LANCE UN GRAND APPEL CITOYEN « MÉMOIRES D' INONDATIONS » ET ACCOMPAGNE LE TERRITOIRE POUR TOUJOURS PLUS DE RÉSILIENCE FACE AU RISQUE INONDATION.



LE PROGRAMME D'ÉTUDES PRÉALABLES VALIDÉ

Après avoir abandonné les projets historiques de retenues sèches sur les communes de Francheville et Tassin la Demi-Lune, le Sagyrc s'est engagé à améliorer le niveau de protection permis par les élargissements de l'Yzeron à l'aval du Bassin versant et à bâtir un nouveau PAPI.

La fin de l'année 2023 et le début de 2024 ont été consacrés à élaborer le cahier des charges des connaissances à actualiser, en tenant compte de l'évolution des conditions hydrologiques et météorologiques, et à identifier des pistes de solutions qui devront être testées pour améliorer le niveau de protection. Un bureau d'études sera choisi d'ici fin 2024 pour réaliser ces investigations et permettre de disposer de premiers scénarios d'ici fin 2025.

CULTIVER LA MÉMOIRE DU RISQUE & ÉCLAIRER LA CONNAISSANCE

Le 18 décembre 2023, le Sagyrc a organisé une conférence-débat, à l'occasion de la célébration des 20 ans de la crue historique de 2003. Ce fut l'occasion de diffuser un film retraçant cet événement et l'ensemble des actions menées depuis, dont les aménagements des cours d'eau.



Visionnez le film



13 OCTOBRE > 31 DÉCEMBRE 2024
GRAND APPEL CITOYEN

Mémoires d'inondations

Cet automne, le Sagyrc et ses partenaires, lancent un grand appel citoyen « Mémoires d'inondations », afin de compiler des documents témoignant des inondations passées sur le bassin versant, par débordement des cours d'eau ou par ruissellement. L'objectif est d'alimenter les études qui débutent, mais aussi de rendre compte de l'impact social des inondations.



Pour contribuer, c'est ici !



Préparer les sites aménagés

Les quelques 5 km de cours d'eau aménagés à l'aval du bassin versant pour protéger les riverains d'une crue comparable à celle de 2003 font l'objet d'un suivi et d'un entretien régulier pour garantir leur bon fonctionnement en cas de crue. Un dispositif structuré qui est déployé chaque automne, en amont de la période à risque, autour de trois grands types d'actions.

SUIVI ET GESTION DES PROFILS

Maintenir la section hydraulique en remobilisant les sédiments par charruage et/ou en extrayant les matériaux sableux compacts



Le charruage consiste à « labourer » avec l'aide d'un cheval, les banquettes de sédiments accumulées au fil des saisons dans le lit du cours d'eau. Ce labourage permet de décompacter les sédiments, qui seront emportés naturellement lors d'un prochain coup d'eau. Cette technique est efficace : sur les secteurs traités en 2023, la section hydraulique nécessaire pour écouler une crue comme celle de 2003 reste correcte.



EXPERTISE DES OUVRAGES

Vérifier le bon fonctionnement des ouvrages et des digues



Un suivi du bon fonctionnement des ouvrages contribuant à la gestion du risque inondation est effectué annuellement par le Sagyrc. Il porte sur les clapets anti-retour et le bon état des digues. En 2023, des visites techniques approfondies ont été réalisées par des intervenants extérieurs, dans le respect de la réglementation qui prévoit ce type de contrôle tous les 6 ans.

GESTION DE LA VÉGÉTATION

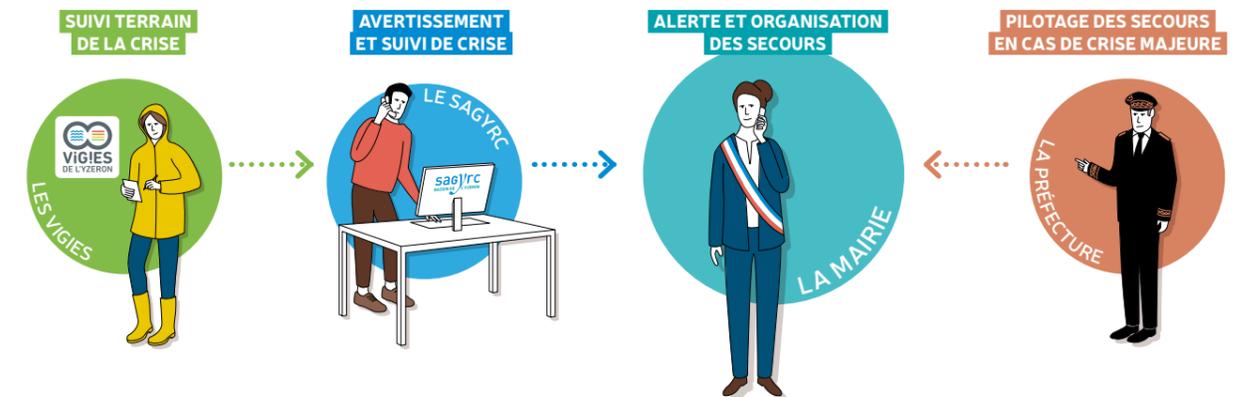
Réduire les risques d'embâcles, faciliter le bon écoulement des eaux, maintenir la section hydraulique



La végétation peut, par son développement, réduire la section hydraulique et donc le niveau de protection. Ainsi chaque automne, avant la période à risque, des coupes sont réalisées.

Préparer les territoires

La gestion d'un épisode de crue mobilise de nombreux acteurs : le Sagyrc, les communes via leur PCS (plan communal de Sauvergarde), les services de l'État, les secours et, bien sûr, les riverains inondés. Le Sagyrc organise donc régulièrement des exercices pour tester les procédures. En 2024, les crues de fin avril et de début octobre, bien que non débordantes, ont permis de lancer les procédures d'alerte et d'affiner les modalités d'échanges avec les communes : un exercice grandeur nature, riche en enseignements.



PRÊTS EN CAS DE CRUE

À partir du 1^{er} octobre, les équipes du Sagyrc s'organisent en astreinte, jusqu'à fin avril, afin d'être réactives en permanence en cas de crue. Ces astreintes peuvent être anticipées ou prolongées si les conditions météorologiques le justifient.



La rareté de l'eau : une priorité, des solutions à déployer ensemble



REPÈRES

Depuis de nombreuses années, l'eau manque à l'Yzeron, une situation amplifiée par les effets du réchauffement climatique et les sécheresses, fréquentes et plus longues.

Des études ont néanmoins démontré que les impacts sur la ressource en eau sont exacerbés par des pressions d'origine humaine : captation des eaux par les réseaux d'assainissement souterrains, forages et puits en rivière, retenues agricoles,...

Ce déficit quantitatif en eau affecte fortement les milieux aquatiques.

Un premier programme partenarial, animé par le Sagyrc, entre 2018 et 2023, a permis de déployer des actions concrètes et de mobiliser les acteurs concernés sur ce sujet stratégique de la ressource en eau.

Mais les pressions sur les milieux aquatiques restent élevées et justifient une intensification des actions.

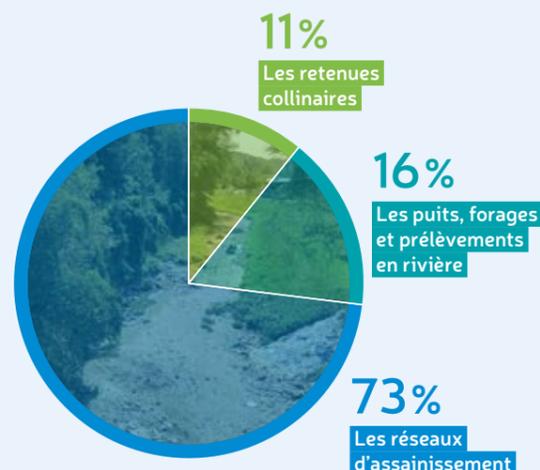
C'est tout l'objet du Projet de territoire pour la gestion de l'eau, validé en 2024.

Il mobilise collectivités locales, gestionnaires d'assainissement, acteurs privés de l'aménagement, agriculteurs et citoyens, dans l'objectif de garantir durablement un équilibre entre besoins et ressources en eau sur notre bassin versant.

Sa mise en œuvre s'engage.

Depuis 2018 (hors années 2021 et 2024 plus humides) on compte entre **90** et **120** jours/an où le débit des cours d'eau est inférieur au débit biologique et, parmi eux, entre **33** et **86** jours où le débit de survie n'est pas atteint.

LES PRÉLÈVEMENTS D'EAU DANS LE BASSIN VERSANT



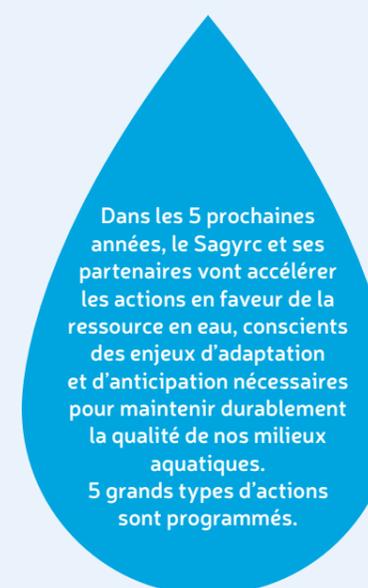
Bassin de l'Yzeron : un territoire mobilisé pour la ressource en eau

PLUS DE SOBRIÉTÉ, PLUS DE CONNAISSANCE DES USAGES ET DES IMPACTS, PLUS D'EAU DANS NOS COURS D'EAU, TELLES SONT LES LIGNES DIRECTRICES DU PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU DU BASSIN VERSANT DE L'YZERON. FOCUS SUR LES ACTIONS ENVISAGÉES ET EN COURS !



DÉVELOPPER L'INFILTRATION DES EAUX PLUVIALES

Une meilleure infiltration des eaux de pluie dans les sols permet de limiter le ruissellement en cas de pluie et renforce la résilience des milieux aquatiques face aux sécheresses. Prendre en compte cette exigence dans tous les projets d'aménagements privés ou publics du territoire est une priorité.



Dans les 5 prochaines années, le Sagyrc et ses partenaires vont accélérer les actions en faveur de la ressource en eau, conscients des enjeux d'adaptation et d'anticipation nécessaires pour maintenir durablement la qualité de nos milieux aquatiques. 5 grands types d'actions sont programmés.



ÉTUDIER LES ASSECS POUR AGIR DE MANIÈRE CIBLÉE

Des nouveaux outils de mesure sont prévus pour suivre les étiages, dont un observatoire participatif. L'enjeu sera d'identifier les secteurs les plus sensibles et de restaurer des zones refuges ou milieux humides, par l'amélioration des écoulements de l'eau.



RESTITUER LES EAUX CLAIRES PARASITES AUX MILIEUX

La bonne santé des milieux aquatiques exige de réduire les pertes d'eau qui devraient les alimenter. Cela nécessite de poursuivre la modernisation des réseaux d'assainissement, entreprise par la Métropole de Lyon et le SIAHVY et de déconnecter, le plus possible, les réseaux d'eaux pluviales au bénéfice de l'infiltration.



AMÉNAGER LES RETENUES COLLINAIRES ET RÉPONDRE AUX BESOINS DE L'AGRICULTURE

Le PTGE prévoit des moyens pour effacer ou équiper de débits réservés les retenues d'eau qui bloquent l'écoulement des eaux en aval. Pour concilier les besoins de l'agriculture et des milieux aquatiques, des études sont prévues pour identifier les besoins du monde agricole à l'avenir et réutiliser les eaux usées traitées à des fins d'irrigation.



POURSUIVRE LA SENSIBILISATION AUX PRATIQUES ÉCEAUNOMES

Accompagner les jardins partagés, les services espaces verts, les propriétaires de jardins privés pour accentuer la prise en compte des économies d'eau reste un volet important du projet, avec la valorisation d'opérations exemplaires. Un appui est prévu aux communes pour le référencement des forages privés et leur respect de la réglementation, en cas de sécheresse.



INTERVIEW

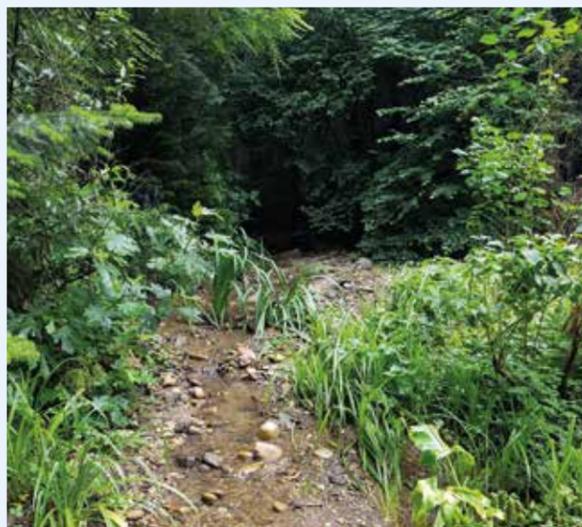
Safi Boukacem,
1^{er} Vice-président du Sagyrc
délégué à la Ressource en eau

Comment percevez-vous la politique de préservation de la ressource en eau sur le bassin versant ?

Très motivante, car depuis quelques années, nous avons réussi à mobiliser tous les acteurs et les usagers pour faire prendre conscience des enjeux et engager des premières réalisations. La question de la ressource en eau est aujourd'hui un sujet bien identifié. Avec le Projet de territoire pour la Gestion de l'Eau du bassin versant de l'Yzeron, nous nous fixons de nouvelles ambitions, exigeantes mais réalistes, notamment grâce à l'appui financier conséquent de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse.

Parmi les nombreuses actions prévues, laquelle vous semble particulièrement innovante ?

La possibilité de Réutiliser les Eaux Usées traitées (REUT) pour l'agriculture sur le territoire de la commune de Pollionnay. Une étude de faisabilité sur ce sujet est en cours, portée par le Syndicat Mixte d'Hydraulique Agricole du Rhône, en visant les cultures fourragères. Ce projet a été initié par le SIAHVY, en concertation avec la commune de Pollionnay et l'appui du Sagyrc. Le principe est vertueux : il permettra la déconnexion du système d'assainissement de la Métropole de Lyon et ainsi de soulager la station de traitement des eaux usées de Pierre-Bénite, vers laquelle nos eaux usées sont dirigées, tout en proposant une ressource en eau complémentaire à l'agriculture. Les eaux sont traitées avant réutilisation sur place grâce à des aménagements. En Espagne, c'est 14% des eaux usées qui sont réutilisées de cette manière, en France, c'est entre 0,1 et 1%. Il y a donc matière à progresser.



LES RAZES : UN RUISSEAU EMBLÉMATIQUE DES ENJEUX DE L'EAU

Ce petit ruisseau, affluent de l'Yzeron, qui s'écoule sur la commune de Sainte Foy-lès-Lyon, a fait l'objet en 2023-2024 d'une étude, afin de trouver des solutions pour assurer son alimentation permanente en eau et, ainsi, préserver une population d'écrevisses à pattes blanches en régression. Le ruisseau a été équipé de systèmes de mesure des débits. Au terme de 6 mois, les résultats ont démontré que 90% des eaux de pluie de ruissellement, qui devraient alimenter les Razes vont dans les réseaux d'eaux usées et n'alimentent pas la rivière. Un ensemble de mesures sont donc envisagées par le Sagyrc pour lutter contre ces pertes d'eau et garantir à cette espèce patrimoniale un habitat adapté : modifier les avaloirs de voirie, déconnecter les eaux pluviales des bâtiments riverains, créer des noues d'infiltration, et éviter le piétinement du ruisseau.



À l'occasion de la journée mondiale de l'eau 2023, les élu-e-s du Sagyrc, sont allé-e-s sur le terrain, avec des journalistes présenter les réflexions en cours sur le ruisseau des Razes.



Les territoires en actions

AUX CÔTÉS DU SAGYRC, LES GESTIONNAIRES D'ASSAINISSEMENT ET LES COMMUNES DÉPLOIENT DES ACTIONS POUR AMÉLIORER LA QUANTITÉ D'EAU PRÉSENTE DANS NOS RIVIÈRES. ILS BÉNÉFICIENT D'AIDES FINANCIÈRES APPORTÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE ET CORSE. ZOOM SUR LES PROJETS ENGAGÉS.



CAP SUR LES EAUX PLUVIALES ET L'ASSAINISSEMENT

Les gestionnaires des réseaux publics d'assainissement investissent fortement pour moderniser les réseaux et déconnecter chaque fois que possible les eaux pluviales. Sur l'amont du bassin versant de l'Yzeron, le SIAHVY a programmé sur la période 2023-2024, 15 actions pour une enveloppe budgétaire de 5428000 € HT, dont près de la moitié sont déjà réalisées : mise en séparatif et/ou déconnexion des eaux pluviales, étanchéification des réseaux pour limiter le drainage des eaux souterraines et la présence d'eaux claires parasites permanentes dans les réseaux. Ces actions vont permettre de restituer près de 120 000 m³/an à l'Yzeron, soit une baisse de 5% des volumes transférés à la station d'épuration de Pierre-Bénite, et d'assurer l'infiltration directe des eaux de pluies dans les sols au plus près des milieux naturels !

FRANCHEVILLE : APRÈS LA NOUE, LE RÉCUPÉRATEUR

Fin 2024, le bâtiment du Gymnase Boistard sera presque entièrement déconnecté des réseaux d'eaux pluviales. Après avoir créé une noue qui infiltre les eaux de la moitié du toit et aménagé un parking perméable, lors de la construction de l'équipement, c'est un récupérateur d'eau, d'une capacité de 10000 l qui recueillera les eaux de pluie provenant de la seconde moitié du toit. Ces eaux récupérées serviront à arroser les jeunes arbres, notamment en période de restriction d'eau. Un projet qui s'inscrit dans une stratégie de préservation de la ressource en eau portée par la commune au travers de nombreuses actions : désimperméabilisation des cours d'écoles, aménagement d'arbres de pluies dans les espaces publics, plantations économes en eau, etc.



LE LAC DE LA TOUR DE SALVAGNY À L'ÉTUDE

Cette retenue d'eau, qui compte parmi les 5 plus grandes du bassin versant, avec une capacité de 23000 m³, a été identifiée comme stratégique, car elle n'est pas équipée d'un débit réservé qui permette d'alimenter les milieux aquatiques en aval. En outre, la digue qui la borde, très érodée, présente des risques. Le Sagyrc et la commune de la Tour de Salvagny finalisent cet hiver une étude de faisabilité pour bâtir un projet qui réponde à plusieurs objectifs : sécuriser la digue et les ouvrages structurels, améliorer l'alimentation en eau de l'aval par l'installation d'un débit réservé, restaurer les débits entrants pour une meilleure qualité de l'eau. Les travaux devraient être engagés d'ici 2 ans.

COMMENT RÉDUIRE L'IMPACT DES RETENUES SUR LES MILIEUX AQUATIQUES ?

Le principe retenu par le Sagyrc et ses partenaires est d'équiper les retenues d'un débit réservé réglable qui :

- en été, rende la retenue transparente et permette le transfert de l'ensemble des débits entrants à l'aval ;
- en hiver, permette le remplissage de la retenue, tout en laissant passer à l'aval un débit réservé minimum de 10% du débit moyen annuel.



Bâtir une grande politique de l'eau

LE SAGYRC ET LE SMAGGA, GESTIONNAIRES DES BASSINS VERSANTS DE L'YZERON ET DU GARON, ENVISAGENT DE SE DOTER D'UN SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX À L'ÉCHELLE DE LEURS TERRITOIRES. UNE ÉTAPE IMPORTANTE A ÉTÉ FRANCHIE EN 2024.

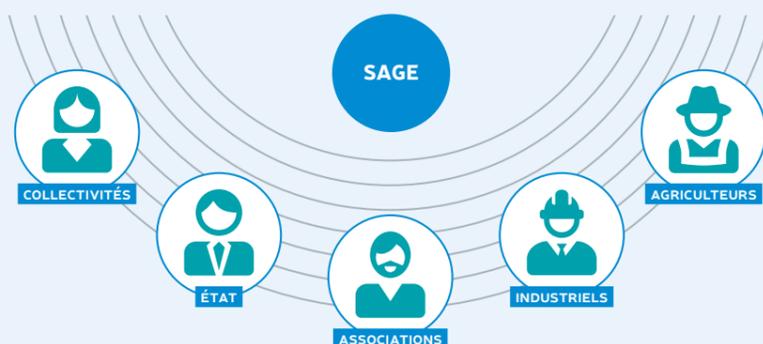


Après près d'une année de consultations et d'échanges, les parties prenantes du projet de SAGE ont validé les enjeux, identifié les membres potentiels d'une future Commission Locale de l'Eau, et travaillé sur la manière d'intégrer le SAGE, son instance et ses groupes de travail au sein des démarches et instances déjà existantes, dans un souci d'efficacité.

Un dossier a été remis cet automne à l'État, qui après instruction et concertation, proposera un périmètre et installera la Commission Locale de l'Eau. Cette dernière aura en charge l'élaboration de la stratégie de prise en compte de l'eau et des milieux aquatiques dans le projet de territoire.

UN SAGE POUR QUOI FAIRE ?

L'intérêt d'un tel outil est qu'il place la politique de l'eau au cœur de l'aménagement du territoire. Les documents d'urbanisme, tels que les PLU, par exemple, doivent prendre en compte et respecter les prescriptions du SAGE. Un SAGE est donc un outil de gestion de la politique de l'eau qui donne des moyens d'action renforcés.



La Commission Locale de l'eau : un parlement de l'eau où tous les acteurs et usagers sont représentés.

INTERVIEW

Jean-Charles KOHLHAAS
Président du Sagyrc

Ce projet de SAGE avance à bon rythme, quels sont ses atouts ?

D'abord, nous sommes en phase avec le SMAGGA sur l'opportunité de cet outil, à l'échelle de nos deux bassins versants, nous partageons le diagnostic, les enjeux et les modalités de travail. L'État et l'Agence de l'Eau nous soutiennent également, car ils connaissent les tensions qui affectent l'eau sur nos territoires et considèrent qu'en mettant en œuvre cet outil nous nous donnons collectivement les moyens d'anticiper et de gérer dans le dialogue les risques qui pèsent sur la ressource.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Nous espérons obtenir rapidement la labellisation de l'État. Dans le courant du 1er semestre 2025, nous devrions installer la Commission Locale de l'Eau. Le SAGYRC et le SMAGGA ont décidé de porter ensemble le pilotage de la démarche, sans créer de nouvelle structure. Un animateur va prochainement être recruté pour organiser le projet. À partir de là, nous allons travailler sur un plan d'actions, au sein de la Commission Locale de l'Eau, avec tous les usagers de l'eau, qui se déclinent en une réglementation. Cette étape de travail est la plus longue car l'enjeu sera de mettre d'accord tous les usagers de l'eau, les collectivités locales et l'État. On estime qu'il faut environ 7 ans pour élaborer un SAGE. Nous avons déjà bien avancé depuis trois ans, à nous maintenant, collectivement, de bâtir une grande politique de l'eau pour nos territoires.



Les femmes et les hommes de l'eau

POUR CONDUIRE LES ACTIONS ET LES PROJETS DU SAGYRC, UNE ÉQUIPE DE 9 PERSONNES SE MOBILISE AU QUOTIDIEN. SOUS LA DIRECTION DE MATTHIEU HERVÉ, INGÉNIEUR-E-S, TECHNICIENS ET RESPONSABLES ADMINISTRATIFS INTERVIENNENT CHACUN DANS LEUR DOMAINE DE COMPÉTENCES, TOUT EN ASSURANT LA MEILLEURE TRANSVERSALITÉ ENTRE LEURS MISSIONS.



LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

C'est le domaine de Claire Marcel. Elle a bâti avec les partenaires du Sagyrc le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau et a en charge le suivi de son déploiement. Elle pilote des études, anime des groupes de travail, et assure la conduite de travaux, en s'appuyant si besoin sur le savoir-faire de Cyril, Vincent et Yohan, dans ce domaine. Elle s'implique également dans les projets de sensibilisation du grand public, en animant des ateliers.



LA SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE L'EAU

La politique de sensibilisation est portée par Jeanne Dupré la Tour. Elle assure la coordination et le déploiement des projets d'éducation aux enjeux de l'eau à destination des scolaires, en lien avec les établissements et les structures pédagogiques partenaires. Elle pilote également la création d'outils pédagogiques ancrés sur le territoire, et organise des événements pour le grand public comme l'Appel de la rivière. Elle a élaboré, avec les partenaires du Sagyrc et l'Agence de l'eau, le contrat de bassin versant Yzeron, et assure le suivi de sa réalisation.



L'ENTRETIEN ET LA VALORISATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES AMÉNAGEMENTS

Vincent Pasquier, Cyril Laplace et Yohan Bruyas sont conducteurs d'opérations sur les volets « environnement et inondation ». En régie directe ou avec l'appui de bureaux d'études, ils travaillent sur des projets de gestion et de restauration des cours d'eau et des zones humides du bassin versant en phase conception ou suivi de travaux. Vincent et Cyril ont suivi le programme de protection contre les crues et de restauration environnementale réalisé à l'aval du bassin versant. Ils disposent ainsi d'une bonne connaissance de l'aléa inondation et des ouvrages clés du territoire. Yohan est spécifiquement chargé de la mise en œuvre du plan de gestion de la végétation, du lit et des berges. Il encadre une brigade nature (agents en réinsertion professionnelle) chargée de l'entretien des cours d'eau et des entreprises spécialisées (travaux forestiers...).



LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

Arrivée au Sagyrc en mars 2024, après avoir travaillé au SMAGGA, Delphine Mollard a en charge la prévention des inondations, la culture du risque et l'élaboration du prochain PAPI. Elle a construit avec les parties prenantes le cahier des charges des études préalables au PAPI et assurera le suivi des études et des scénarios testés. Sa mission comprend également le suivi des secteurs aménagés à l'aval. La sensibilisation et l'accompagnement des communes font partie de ses priorités.



LA GESTION ADMINISTRATIVE

Le pôle administratif, essentiel pour le bon fonctionnement du Syndicat, est dirigé par Carole Faveeuw-Gaudry, assistée de Marion Oribes. Elles ont en charge les ressources humaines, la gestion budgétaire, financière et administrative (accueil, achats, suivi des délibérations, etc.). Elles sont toutes deux passionnées par les enjeux de l'eau.



Restons en lien !

RIVIERE-YZERON.FR

Sur notre site, vous trouverez des conseils pour agir au quotidien pour la protection de nos rivières, l'évolution des débits de l'Yzeron, des cartes interactives pour découvrir le bassin versant sous tous ses angles, et bien sûr nos actions pour l'eau et les milieux aquatiques.

ABONNEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER!

Pour rester informés, recevez tous les trimestres notre newsletter. Inscrivez-vous sur notre site internet en un clic !

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Pour ne rien manquer de l'actualité du bassin versant.



Vous êtes nombreux à nous contacter par mail pour nous signaler des pollutions, des développements de plantes invasives, des dégradations au fil des cours d'eau, ou bien nous poser des questions. Nous vous en remercions, car ces sollicitations témoignent de l'intérêt que vous portez à nos rivières et à leur bonne santé. N'hésitez donc pas à nous solliciter, nous nous attachons à vous apporter des réponses dans les meilleurs délais.

Vous pouvez désormais retrouver ce magazine sur notre site, dans votre mairie ou nous envoyer par mail une demande afin de le recevoir directement à votre adresse.

contact@sagycr.fr

LES PARTENAIRES DU SYNDICAT



Directeur de publication : le Président du Syndicat de l'Yzeron

Conception et réalisation : Cinco

Crédits photos : Sagycr, CAUE, Métropole de Lyon, SIAHVY, Mairie de Francheville // Imprimé sur papier 100% recyclé



SAGYRC : 16, avenue Émile Evellier – 69290 Grézieu-la-Varenne
04 37 22 11 55 – contact@sagycr.fr